

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 11, N° 37
le 19 octobre 1983

Le Canada occupera une place de choix à Télécom 83	1
Intervention canadienne pour renforcer l'Organisation des Nations unies	4
Une première lunetterie au Québec	4
La princesse hollandaise au Canada	5
Émission d'un timbre-poste représentant les armoiries d'une faculté de droit	5
L'étude du français sera obligatoire	5
Inauguration en Mauricie	5
Réunion quadrilatérale de ministres du Commerce	6
Octobre, le mois des exportations canadiennes	6
« Le schizophrène et sa famille »	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le Canada occupera une place de choix à Télécom 83

Le Canada est presque autosuffisant dans le domaine des télécommunications et ce, grâce à des entreprises qui ont su répondre aux besoins d'une société d'abondance, dans un pays étendu, au relief accidenté. Le Canada, qui par sa superficie se place au deuxième rang dans le monde, ne cesse d'encourager la mise au point de nouvelles techniques destinées à rapprocher les gens.

Un réseau en mutation

Alexander Graham Bell a inventé le téléphone au Canada en 1874 et, deux ans plus tard, avait lieu le premier appel interurbain au monde. Depuis, le Canada a travaillé sans relâche pour construire le meilleur réseau téléphonique au monde.

Le Canada compte, pour une population de 24 millions d'habitants, 14 millions de téléphones qui desservent 62 p. 100 de la population, ce qui le place au quatrième rang dans le monde téléphonique. Depuis l'avènement du téléphone,

la transmission de la voix s'est faite de façon analogique. La conversion rapide du réseau au mode numérique permet d'accroître sa fiabilité et de mieux rentabiliser son exploitation.

Excellence du mode numérique

Le Canada a déjà acquis une réputation internationale dans les domaines de la technologie et du matériel de commutation numérique. Au début des années 70, la Northern Telecom, en collaboration avec Les Recherches Bell-Northern et Bell Canada, a commencé à mettre au point des systèmes de transmission et de commutation numériques. Elle fut la première à annoncer et à produire une gamme complète de systèmes de transmission et de commutation en langage entièrement numérique. Des systèmes analogiques avaient déjà été utilisés, mais le recours de plus en plus fréquent aux ordinateurs et aux communications « machine » a rendu la conversion au mode numérique impérative. Dans les systèmes de transmission analogique, les signaux sont amplifiés alors que dans les systèmes de transmission numérique, ils sont recréés.

Le mode numérique est en train de transformer l'industrie des télécommunications dans le monde entier. À l'heure actuelle, la Northern Telecom exploite ou fabrique des systèmes numériques plus complets que ceux de tout autre fabricant au monde.

Le central privé automatique canadien de type numérique a reçu un accueil très favorable sur les marchés étrangers. Les deux fabricants canadiens du central, les sociétés Northern Telecom et Mitel, sont reconnus comme étant parmi les chefs de file mondiaux dans ce domaine.

La bureautique au Canada

Comme d'autres pays occidentaux, le Canada vit une grande révolution de l'information. En 1980, le gouvernement canadien a mis à l'essai des systèmes de bureautique intégrés dans des ministères fédéraux. Il visait aussi la mise au point



L'Aurora 400, un téléphone mobile de Novatel Communications Ltée, de Montréal, exposé à Télécom 83.

Erratum

Dans le vol. 11, n° 33 le *nishin* qui signifie hareng en japonais aurait dû être remplacé en pages 1 et 2 par le *kazunoko* qui correspond aux œufs de hareng.



Affaires extérieures
Canada

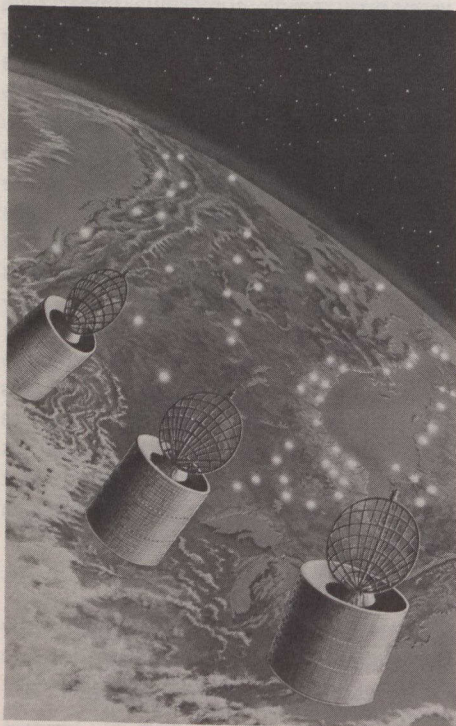
External Affairs
Canada



Un éventail des produits et systèmes de bureautique que la compagnie Mitel présentera à Télécom 83.

de services pour les marchés national et international. Environ douze millions de dollars ont été alloués à cette fin.

Quelque 500 000 emplois, qui sont destinés à des professionnels et des cadres, seront créés dans l'ensemble du Canada. Ces postes, qui devraient satisfaire aux exigences d'exploitation, sensi-



Les trois satellites canadiens de communications Anik tels que vus par un artiste.

biliseront les Canadiens au potentiel des produits, des systèmes et des services de bureautique. Ce projet expérimental prendra fin en 1985.

Premier télétexte au monde

En février 1983, Téléglobe Canada, société de la Couronne chargée d'assurer les services de télécommunications externes du Canada, a annoncé qu'elle inaugurerait le premier service mondial de télétexte à l'étranger, rendant ainsi possible la transmission d'une lettre d'affaires, depuis le Canada jusqu'en Allemagne de l'Ouest, en dix secondes. Le télétexte est un nouveau service qui fait appel aux terminaux d'ordinateur et transmet des données sous forme numérique.

Le Canada, l'Allemagne de l'Ouest et la Suède sont les premiers pays à adopter ce nouveau système. La société Téléglobe a annoncé le lancement du service de transmission de données avec commutation par paquets GlobeDAT-P entre le Canada et la France. Elle prévoit étendre ce service à d'autres pays dans un avenir rapproché.

Le Canada dans l'espace

Le Canada possède plus de satellites dans l'espace que tout autre pays, à l'exception des États-Unis et de l'Union soviétique.

La société Télésat Canada a été constituée en 1969 afin de mettre sur pied et d'exploiter un système commercial de

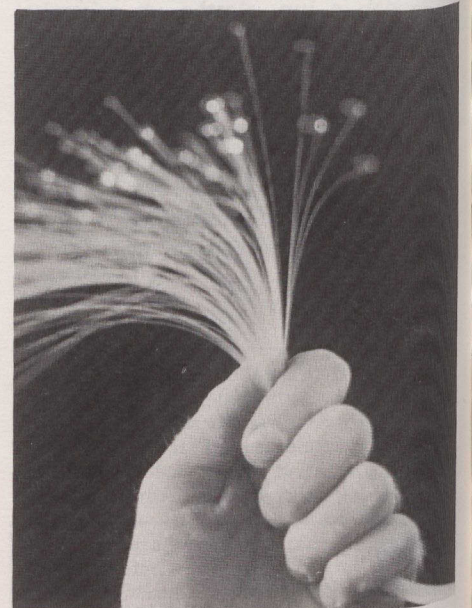
télécommunications par satellite qui desservirait toutes les régions très peuplées et les régions nordiques isolées. À l'heure actuelle, plus de cent stations terriennes sont en service.

La société Télésat, dont le facteur de fiabilité est supérieur à 99 p. 100, fournit notamment des services de retransmission globale d'émissions de télévision avec distribution locale, des services téléphoniques, des services de transferts de données informatisées, ainsi que des services de télétype et facsimilé.

En 1972, Télésat a lancé le premier satellite national géostationnaire au monde, *Anik A*, qui fournit des services de télécommunications sur une superficie de dix millions de kilomètres carrés. À l'heure actuelle, la plupart des satellites de télécommunications à usage commercial sont dotés d'un certain pourcentage de sous-systèmes mécaniques ou électroniques canadiens.

Étant donné ses nombreuses réalisations, Télésat Canada offre également des services de consultation à de nombreux pays.

La société torontoise Spar Aérospatiale, qui a construit le bras télémanipulateur de la navette spatiale américaine, est un autre exemple de la compétence du Canada dans le domaine de la technologie des satellites.



Les fibres optiques sont faites de silice, élément de base du sable ordinaire, qui contrairement au cuivre, se trouve en abondance partout dans le monde. Comme ces fibres transportent des impulsions lumineuses plutôt que de l'électricité, elles ne sont pas exposées au brouillage de la foudre, des lignes à haute tension ou d'autres modes de communication.

La société Spar, membre actif de l'Agence spatiale européenne, a récemment signé un contrat de 65 millions de dollars pour la construction des panneaux solaires du *L-Sat*, nouveau satellite de télécommunications de 50 mètres de long construit par trois membres de l'Agence, en vue d'un lancement qui doit avoir lieu en 1986.

La Spar Aérospatiale a également été choisie, dans le cadre d'un concours international, comme le principal constructeur de deux satellites de télécommunications pour le système brésilien de télécommunications intérieures par satellite. Ce contrat de 150 millions de dollars inclut également les stations de contrôle au sol.

Technologie des fibres optiques

Les fibres optiques sont utilisées au Canada depuis 1976. De nombreux essais effectués à l'échelle du pays — qu'il s'agisse de lignes interurbaines ou de lignes d'abonnés — permettent à des foyers de recevoir simultanément des appels téléphoniques, des données, des émissions de télévision et des vidéotextes.

Dans la petite localité d'Élie (Manitoba), quelque 150 foyers ont été reliés à un réseau optique. Il s'agit du premier projet expérimental visant à évaluer les multiples usages de la fibre optique dans une collectivité rurale.

Il y a trois ans, la Saskatchewan Telephone Company a commencé à installer un réseau optique à large bande de 3 400 kilomètres de longueur pour relier de nombreuses agglomérations de la province. Il s'agit du plus long réseau commercial au monde ; il fonctionne en mode numérique et assure la transmission de données et de conversations téléphoniques, ainsi que de signaux de télédistribution à 52 localités.

La fibre optique gagne rapidement du terrain sur le fil de cuivre. Elle est constituée de minces fibres de verre de huit micromètres de diamètre dans lesquelles on transmet les données numériques sous la forme de signaux lumineux émis en infrarouge par un rayon laser ou une diode électroluminescente. Avec les câbles en cuivre on se sert d'impulsions électriques.

Le principal avantage des fibres optiques est de permettre, grâce à un multiplexeur, la transmission simultanée de plusieurs communications téléphoniques dans une même fibre, mais sur des fréquences différentes. Ces fibres sont légères et leur installation ainsi que leur entretien sont plus économiques que ceux des fils traditionnels. De plus,

elles sont insensibles aux interférences électro-magnétiques.

Le groupe Northern Telecom/Bell Canada se trouve à la fine pointe du progrès pour ce qui est du téléphone numérique et des utilisations de la fibre optique. Il peut traiter jusqu'à 200 000 appels à l'heure. La mise en service de cet auto-commutateur très économique a entraîné une baisse des prix des communications internationales automatiques.

L'appareil qui a remporté la palme pour l'été 1983 est le téléphone portatif. Plusieurs distributeurs, qui avaient pourtant des stocks importants, ont eu du mal à répondre à la demande. Ces téléphones peuvent accompagner l'utilisateur au jardin, au bord de la piscine, au sous-sol, aux magasins ou à l'usine.

Ils sont composés de deux éléments. L'un est un émetteur-récepteur, de la grosseur d'un dictionnaire, qui est relié à la ligne téléphonique par une prise standard et retransmet les communications sur une fréquence radio. L'autre est un émetteur-récepteur portatif, de la grosseur d'un petit combiné, qui comporte une petite antenne et un cadran universel à boutons-poussoirs. On l'utilise comme un téléphone ordinaire. C'est un avant-

goût du téléphone portatif des années 90 et c'est ce qui fait sa popularité.

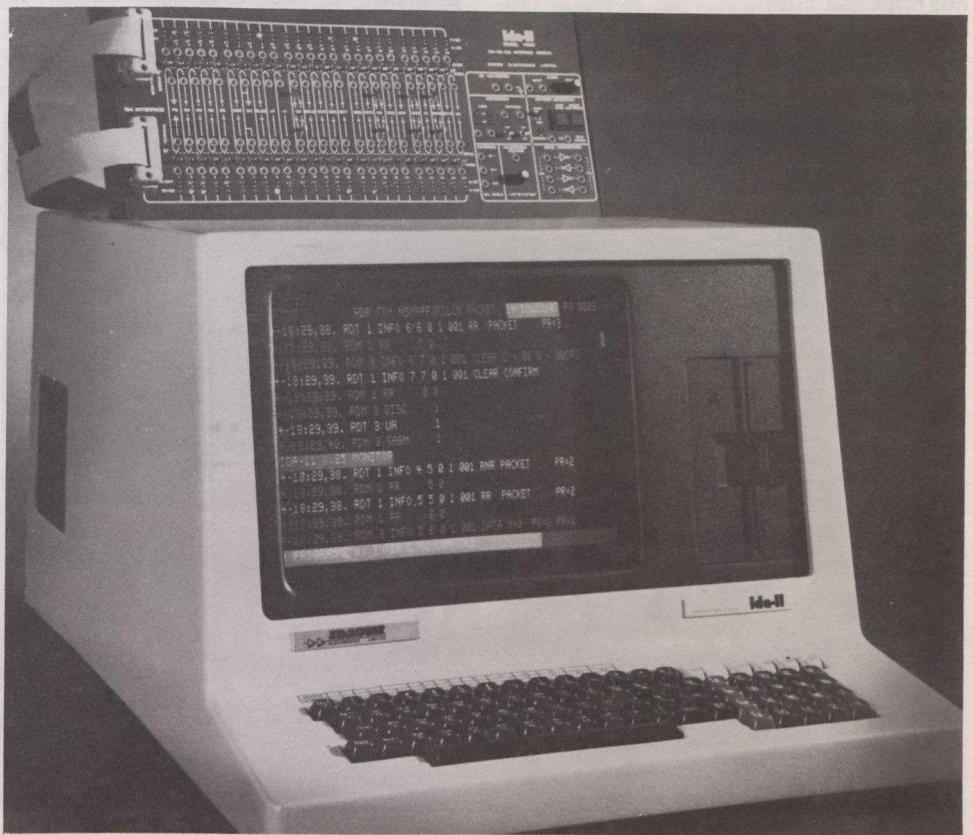
La société s'oriente en effet vers le téléphone cellulaire. Les usagers étant de plus en plus mobiles, les compagnies de téléphone ont déduit qu'ils auraient besoin de systèmes de communication plus mobiles eux aussi. Les chercheurs concentrent une partie de leurs énergies à la mise au point d'un téléphone portatif suffisamment puissant pour que son utilisateur soit capable de continuer d'établir des communications téléphoniques tout en voyageant.

Les fabricants canadiens peuvent fournir du matériel opto-électronique, des fibres, des câbles et des services de planification de réseaux qui satisfont à des besoins à la fois commerciaux et militaires spéciaux. Parmi ceux-ci, on retrouve Northern Telecom, Caustar, les Câbles Phillips et Foundation Communications.

Vidéotex-Télidon

En 1978, le ministère des Communications du Canada a annoncé la mise au point d'un terminal vidéotex avancé, appelé Télidon, capable de produire des images d'une résolution bien supé-

(suite à la page 8)



Idacom Electronics Ltée, développe et fabrique du matériel de contrôle de données perfectionné. Cette entreprise assure dans le monde entier des services de vente, d'entretien et de formation de la clientèle. À Télécom 83, la société expose cet élément de sa gamme de testeurs employés en transmission de données : l'IDA-11.

Intervention canadienne pour renforcer l'Organisation des Nations unies

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures a proposé le 28 septembre, devant l'assemblée générale de l'ONU, une série de mesures concrètes pour renforcer l'autorité du Conseil de sécurité.

Jugeant que le conseil s'était montré inefficace en ne condamnant pas la destruction du *Boeing* sud-coréen, le ministre canadien a proposé : primo, que le secrétaire général utilise davantage les pouvoirs qui lui sont confiés par la charte pour attirer l'attention du conseil sur les situations de crises réelles ou potentielles ; secundo, que le conseil se réunisse de façon informelle afin de prévenir des crises éventuelles ; tertio, que le secrétaire général soit doté « de ressources humaines et matérielles additionnelles » afin de pouvoir utiliser plus efficacement ses « bons offices » et faciliter ainsi le règlement des différends.

« Le secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, a, selon M. MacEachen, assumé ses responsabilités de façon exemplaire. Nous devons également, en tant que gouvernements membres, assumer nos responsabilités ».

Indépendance de la Namibie

Le ministre canadien a insisté également

pour une mise en œuvre rapide et inconditionnelle du plan de l'ONU en faveur de l'indépendance de la Namibie.

« De nouveaux retards ne peuvent être justifiés, a dit M. MacEachen. Le retrait des troupes cubaines en Angola, condition préalable posée par l'Afrique du Sud pour la mise en application de la résolution 435, ne peut servir à légitimer l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud. La Namibie doit accéder à l'indépendance, quelle que soit l'issue de la situation en Angola. »

Il a cité comme première étape l'arrêt des incursions et de l'intervention sud-africaines en Angola. En deuxième lieu, a dit le ministre canadien, « le président de l'Angola a réaffirmé que son pays ne désirait nullement compter sur des troupes étrangères, ni les autoriser à rester là-bas une fois que l'Angola ne sera plus menacé. Il est donc urgent d'adopter des mesures en vue de renforcer la confiance et de diminuer les tensions entre les parties directement concernées ».

M. MacEachen a préconisé une aide internationale à la Namibie devenue indépendante, et promis la contribution du Canada (membre du « Groupe de contact » des cinq pays occidentaux sur la Namibie) à la réalisation de cet objectif.



S'adressant à l'Assemblée générale des Nations unies, M. Allan MacEachen a dénoncé l'inefficacité du Conseil de sécurité de l'ONU dans l'affaire du Boeing sud-coréen et a proposé une série de mesures concrètes pour renforcer l'autorité de l'organisme. M. MacEachen a insisté également sur une mise en œuvre rapide et inconditionnelle du plan de l'ONU pour l'indépendance de la Namibie.

Amérique centrale

Par ailleurs, le ministre a rappelé que le Canada avait participé à l'organisation de quinze forces de maintien de la paix et équipes d'observation de l'ONU qui ne peuvent rester indéfiniment sur place et être indéfiniment financées. « L'instauration de la paix, a-t-il dit, doit être considérée comme le pendant du maintien de la paix ».

Il a donné son appui aux efforts du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela) pour trouver les solutions aux problèmes de l'Amérique centrale, précisant que le Canada serait prêt à appuyer des propositions concrètes de sa part « pour mettre un terme au processus de militarisation, vérifier et superviser le retrait progressif du personnel militaire étranger de la région ».

M. MacEachen a ajouté que « si les cinq pays d'Amérique centrale pouvaient s'entendre sur une approche commune de la planification économique et sociale, le Canada serait disposé à augmenter sa contribution aux projets d'infrastructure régionale nécessaires ». Toutefois, a-t-il déclaré, l'aide du Canada ne sera accordée qu'« une fois qu'ils auront décidé ensemble de rejeter toute présence militaire étrangère ».

Une première lunetterie au Québec

Depuis la mi-juin, la première lunetterie québécoise, la Lunetterie Grégoire Inc., a ouvert ses portes à Sherbrooke et fabriquera neuf modèles inédits de montures de lunettes d'ici deux ans.

Opticien depuis dix ans, le promoteur de ce projet, M. Jules Grégoire espère ainsi améliorer la qualité des montures de lunettes et surtout fournir à ses confrères un service de distribution de meilleure qualité. Au moins 1,3 million de lunettes sont vendues chaque année par des spécialistes de la vue au Québec : aucune n'était fabriquée ici. M. Grégoire vise à obtenir 5 p. 100 du marché québécois d'ici trois ans, soit vendre 75 000 paires de lunettes par an.

S'il destine ses lunettes d'abord à la clientèle québécoise, M. Grégoire n'estime pas moins que l'entreprise sera rentable grâce, notamment à l'utilisation d'une machinerie très polyvalente et grâce à son statut unique de manufacturier-distributeur (qui limitera les frais d'inventaire). Il estime que ses montures de lunettes seront vendues, en moyenne, dix dollars de moins au détail que leurs concurrentes importées.

La princesse hollandaise au Canada

La princesse Margriet et son mari, M. Pieter van Vollenhoven, ont effectué une visite de six jours au Canada. Cette visite a débuté le 27 septembre à Québec où Leurs Excellences le gouverneur général du Canada et Mme Schreyer les ont accueillis et invités à leur résidence de la Citadelle de Québec.

La princesse Margriet des Pays-Bas est revenue, le 29 septembre, dans la ville où elle est née. C'est en effet à l'Hôpital municipal d'Ottawa que la princesse Margriet a vu le jour au plus sombre de la Seconde Guerre mondiale, en 1943, alors que sa mère, la future reine Juliana, s'était réfugiée au Canada.

Lors de sa naissance, une chambre de l'hôpital avait été proclamée territoire hollandais pour qu'elle n'obtienne pas la double citoyenneté canadienne et hollandaise. Sa mère, la princesse Juliana, a vécu à Ottawa durant toute la durée de la guerre tandis que son père, le prince Bernhard, est demeuré en Angleterre avec les forces néerlandaises.

Le couple princier était l'invité, sur la colline parlementaire, de la présidente de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé, pour le lunch, avant de visiter l'immeuble de la Confédération et de rencontrer des membres du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le prince et la princesse ont signé le livre d'or de l'hôtel de ville d'Ottawa le 30 septembre avant de partir pour Toronto.

Le couple princier a quitté Toronto pour Amsterdam le 2 octobre.



La princesse Margriet (à gauche) en compagnie de Mme Jeanne Sauvé, sur la colline parlementaire.

Émission d'un timbre-poste représentant les armoiries d'une faculté de droit

Un nouveau timbre de 32 cents marquant le centième anniversaire de la faculté de droit de l'université Dalhousie (Nouvelle-Écosse), la plus ancienne faculté de droit à enseigner le droit commun au Canada, sera émis le 28 octobre prochain.

M. André Ouellet, ministre responsable de la Société canadienne des Postes, a fait observer que cette faculté s'est toujours distinguée par la qualité de son enseignement et sa longue tradition de service au public.

De nombreux premiers ministres fédéraux et provinciaux, ainsi que des ministres, des juges de la Cour supérieure, des recteurs d'université et des dirigeants d'entreprise, ont fait une partie de leurs études à cette université.

Le design du timbre, réalisé par Denise Saulnier d'Halifax, symbolise à la fois l'esprit de persévérance et la riche tradition de la faculté de droit de l'université Dalhousie. Les armoiries de la faculté (les symboles traditionnels de la justice, surmontés d'un phénix) y sont reproduites sur fond bleu foncé.

C'est à son premier doyen, M. Richard Weldon, que l'on doit le système actuel selon lequel tous les aspirants au barreau doivent, avant de pouvoir y être admis et exercer leur profession, avoir suivi un cours universitaire de trois ans, obtenu leur licence et fait un stage d'un an dans une étude légale.



L'étude du français sera obligatoire

Le gouvernement de l'Ontario a décidé de rendre obligatoire, dès l'an prochain, l'étude du français comme langue seconde pour les élèves anglophones de septième et huitième années.

Le français s'enseigne depuis longtemps dans les écoles primaires anglaises, a mentionné Mme Stephenson, ministre de l'Éducation, mais c'est la première fois qu'on le rend obligatoire.

En vertu des nouveaux règlements, les 132 commissions scolaires concernées devront assurer 120 heures de français par année dans chacune des deux dernières années d'enseignement primaire.

Le but, a dit Mme Stephenson, est de s'assurer que les élèves aient une bonne compréhension de la langue seconde à leur entrée à l'école secondaire où ils doivent nécessairement étudier le français pendant une année.

Pour les francophones, le problème ne se pose pas, puisque l'étude de l'anglais est déjà obligatoire à l'école primaire.

La décision du gouvernement ontarien s'inscrit dans la ligne de pensée du premier ministre ontarien, M. William Davis, qui répète depuis longtemps que l'accroissement des droits des francophones dans cette province doit se faire de façon graduelle. L'un des meilleurs endroits pour commencer, signale M. Davis, est l'école, où la tolérance peut aider les francophones et les anglophones à mieux se connaître.

Inauguration en Mauricie

M. Jean Chrétien, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, représentant M. John Roberts, ministre de l'Environnement, a inauguré, le 17 juillet, le nouveau Centre d'accueil et d'interprétation situé à l'entrée Saint-Jean-des-Piles du parc national de la Mauricie (Québec). La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux dignitaires et d'un public intéressé.

Le nouveau centre d'accueil et d'interprétation est constitué de trois modules. Le premier abrite une aire d'accueil où le visiteur est informé des services disponibles et des activités pratiquées au parc national de la Mauricie : pêche, camping, canot-camping, randonnées pédestres et ski de fond. Le deuxième module, salle d'exposition ayant pour thème l'héritage laurentien, explique au public les particularités que recèlent les lacs et les forêts mixtes du paysage mauricien. Le troisième module, quant à lui, sert de salle polyvalente pour la projection de films, la tenue de conférences ou d'autres événements spéciaux.

M. Chrétien a souligné dans son allocution l'importance de doter le secteur Saint-Jean-des-Piles d'un bâtiment pouvant accueillir les visiteurs en toutes saisons puisque ce secteur est le seul ouvert toute l'année. Il a aussi brossé un rapide tableau de l'impact économique et touristique du parc national sur la Mauricie.

Réunion quadrilatérale de ministres du Commerce

Une réunion des ministres du Commerce du Canada, de la Communauté européenne, du Japon et des États-Unis avait lieu à Ottawa, les 26 et 27 septembre dernier. Cette rencontre, présidée par M. Gerald Regan, ministre d'État au Commerce international du Canada, réunissait l'ambassadeur William Brock, représentant du Commerce des États-Unis, M. Wilhelm Haferkamp, vice-président et commissaire aux Relations extérieures de la Commission de la Communauté européenne, et M. Sosuke Uno, ministre du Commerce international et de l'Industrie du Japon.

La réunion d'Ottawa a fourni l'occasion aux ministres de revoir la situation générale du commerce. Ils se sont entretenus spécifiquement des moyens de préserver et de renforcer le système commercial international et de réaliser bientôt, et de façon significative, des progrès en ce sens. Ils ont également discuté des possibilités d'abolir les barrières commerciales et de progresser davantage vers la libéralisation du commerce, ce qui inclut les moyens de



Les ministres du Commerce (de gauche à droite) M. Sosuke Uno du Japon, M. William Brock des États-Unis et M. Regan sont fiers de revêtir des vestes de laine tricotées main par les Indiens, cadeau du ministre Regan.

renforcer les divers codes négociés lors du Tokyo Round et les moyens de fournir plus de transparence aux actions de sauvegarde non prévues dans les exigences de notification de l'Accord général sur les

tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Par ailleurs, cette réunion a fourni aux ministres une occasion de discuter de questions commerciales intéressantes de chacun des pays.

Octobre, le mois des exportations canadiennes

M. Gerald Regan, ministre d'État au Commerce international a procédé, le 28 septembre, au lancement officiel du Mois des Exportations canadiennes qui se tient en octobre.

C'est dans tout le pays qu'une longue série d'événements reliés à l'exportation se déroule sous l'égide des ministères fédéral et provinciaux du Commerce et de tous les organismes canadiens engagés dans le commerce international. Les ministères provinciaux, la Société pour l'expansion des exportations et plusieurs associations canadiennes administrent des programmes d'aide aux exportations. Durant le mois des exportations, le rôle de ces organismes est mis en lumière pour encourager les Canadiens à s'engager et à penser à l'exportation.

Ainsi, plus de 250 événements ont lieu à travers le pays au cours du mois. Ces activités ont toutes, d'une façon ou d'une autre, un lien avec le commerce d'exportation, qu'elles soient de grandes manifestations comme la troisième Conférence annuelle sur les débouchés commerciaux dans les pays du Pacifique (PROC III), qui avait lieu à Calgary du 5 au 7 oc-

tobre, ou des activités locales et régionales mettant en vedette des gens d'affaires locaux.

Un Centre de renseignements commerciaux situé près de l'entrée de l'édifice Lester B. Pearson, à Ottawa, fournit des renseignements sur tous les services offerts par le gouvernement aux exportateurs actuels et en puissance.

La remise des prix à l'exportation aux exportateurs canadiens qui remportent le plus de succès sur les marchés internationaux aura lieu lors du 40^e Congrès annuel de l'Association canadienne d'exportation.

M. Regan a également annoncé le lancement d'un bulletin de nouvelles commerciales appelé Canadexport qui paraît deux fois par mois, contient des renseignements sur les foires et expositions commerciales; les changements apportés aux réglementations étrangères qui pourraient affecter les exportateurs canadiens; les tendances prévues dans les politiques des nations étrangères; et les initiatives à venir des gouvernements du Canada.

Le ministre était accompagné lors de sa conférence de presse de MM. Tom Burns, président de l'Association cana-

dienne d'exportation; Roger Hatch, président de la Commission d'expansion du commerce d'exportation; Roy Phillips, président de l'Association des manufacturiers canadiens; et Bob Johnstone, sous-ministre au commerce international du ministère des Affaires extérieures.

« Le schizophrène et sa famille »

La Fondation pour la recherche sur les maladies mentales vient d'organiser un symposium international de psychiatrie, sur le thème « Le schizophrène et sa famille ». Cet événement réunissait les 22 et 23 septembre, au Palais des congrès de Montréal, quelques spécialistes de renommée mondiale. Parmi les invités, mentionnons la présence des docteurs Carol Anderson, de l'université de Pittsburg, Ian Falloon et Michael Goldstein, de Californie, Iver Hand, de l'université de Hambourg et Tedy Hubschmid, de Berne. Le sujet du symposium, note le Dr Yves Lamontagne, président de la Fondation, illustre une des tendances les plus sérieuses de la recherche actuelle en psychiatrie. « Plus que jamais, a-t-il dit, on s'intéresse à l'environnement immédiat des malades. »

Comité consultatif pour la galerie du 49^e Parallèle à New York

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé, le 29 avril, la création d'un Comité consultatif composé de sept membres qui sera attaché à la galerie 49^e Parallèle/49th Parallel située au cœur de Soho à New York. Le Comité consultatif se compose de spécialistes des arts visuels de toutes les régions du Canada. Ses membres ont pour rôle de fournir des renseignements et conseils quant au choix des artistes et des expositions, en tenant compte de la vocation de la galerie orientée vers l'art canadien d'avant-garde.

La directrice de la galerie depuis la fin septembre, M^{me} France Morin, succède à M. Guy Plamondon, initiateur/concepteur du projet et premier directeur de cette galerie d'art d'avant-garde, récemment nommé au poste de directeur de la Promotion artistique au ministère des Affaires extérieures à Ottawa. M^{me} Morin est bien connue au Canada et à l'étranger en tant que cofondatrice et codirectrice de la revue *Parachute* de 1975 à 1980, et membre de la Commission consultative du Conseil des Arts du Canada.

Fondée il y a deux ans et inaugurée le 20 mars 1981, la galerie 49^e Parallèle/49th Parallel occupe le quatrième étage d'un immeuble bien connu du centre de Manhattan réputé pour ses galeries d'art. Toutes les cinq semaines elle présente de



Exposition des œuvres de Marc de Guerre (à droite et à gauche) et de John Brown (au centre) à la galerie du 49^e Parallèle à New York.

nouvelles expositions d'artistes canadiens contemporains, connus ou nouveaux. Ces expositions attirent généralement plusieurs milliers de visiteurs, dont bon nombre d'étrangers de passage à New York. Le programme de la galerie comporte des expositions individuelles ou de groupes, dont certaines sont préparées par les musées et les conservateurs canadiens,

ainsi que des projections vidéo et, à l'occasion, des spectacles. Conçue comme un centre d'art canadien contemporain, la galerie est un projet pilote réalisé par le Bureau des relations culturelles internationales du ministère et constitue le seul équivalent aux États-Unis des centres culturels canadiens établis à Paris, à Bruxelles et à Londres.

Expo Radio, la voix du siècle

Afin de célébrer l'Année mondiale des communications, les stations française et anglaise de Radio-Canada dans l'Outaouais, CBOF et CBO, invitent la population à une exposition d'envergure sous le thème *Expo Radio, la voix du siècle*, qui se déroulera du 19 octobre au 13 novembre au Musée national des sciences et de la technologie à Ottawa.

Cette exposition s'attardera surtout à démontrer l'évolution extraordinaire de la radio canadienne, de ses origines à nos jours. Elle permettra également d'entrevoir l'avenir de la radio dans une société de haute technologie.

Expo Radio non seulement présentera l'aspect proprement technique et historique de la radiodiffusion, mais insistera sur la dimension sociale de ce média.

Bien que la radio soit une forme de communication « auditive », *Expo Radio* sera une exposition à la fois visuelle et

sonore qui permettra au visiteur de voir, aussi bien que d'entendre, comment la radio a évolué depuis ses origines; comment on réalise des émissions radiophoniques aujourd'hui; et comment on réussit même à transmettre des émissions à l'échelle de la planète.

En plus des modules permanents, *Expo Radio* propose, sur les lieux mêmes du musée, une série de causeries, démonstrations et présentations audio-visuelles reliées au phénomène radiophonique.

Notons tout particulièrement la série de causeries sur les carrières radiophoniques, qui se déroulera en matinée et en après-midi, durant la semaine des carrières, soit du 31 octobre au 4 novembre.

Les visiteurs pourront aussi assister à la diffusion en direct de plusieurs émissions de CBOF et de CBO ainsi qu'à l'enregistrement public de divers spectacles qui seront diffusés plus tard sur les antennes de ces postes.

25^e anniversaire de l'estampe inuit

Les artistes inuit commencèrent, il y a de cela 25 ans, à dépeindre leur univers en utilisant un mode d'expression accessible à tous : l'estampe. Les œuvres de 26 artistes présentées par le Musée national de l'Homme à Rideau Hall soulignent et illustrent la richesse ainsi que la diversité de la tradition artistique à Cape Dorset.

Les graveurs de Cape Dorset furent encouragés par Terrence Ryan, actuellement directeur de la West Baffin Eskimo Cooperative et futur récipiendaire de l'Ordre du Canada, à représenter des images de la vie inuit, de ses traditions et de sa mythologie en utilisant des techniques telles que la gravure sur pierre, la gravure sur cuivre et le pochoir. L'originalité de la conception graphique et le style particulier à chaque artiste et à chaque graveur témoignent de la maîtrise et de l'étendue de l'expression esthétique au sein de cette communauté de l'Arctique.

Le Canada... (suite de la page 3)

rieure à celle de l'équipement actuellement disponible. Cette supériorité est également évidente dans la flexibilité des fichiers centraux et dans leur compatibilité avec différents terminaux. Le Télidon est conçu pour s'adapter à l'évolution technologique.

Toute une gamme de matériel et d'équipement Télidon est actuellement fabriquée par des entreprises canadiennes de services informatisés et de construction de matériel qui reçoivent un accueil favorable sur les marchés canadiens et étrangers.

Le Télidon est composé, comme d'autres systèmes vidéotex, d'un téléviseur légèrement modifié et d'un écran de visualisation, d'un décodeur IDI, d'un système de télécommunications et d'un ordinateur central. Les terminaux Télidon sont dotés d'un micro-ordinateur, ce qui permet de tirer profit des plus récents progrès accomplis dans le domaine de l'infographie et des données de télécommunication. Le Télidon s'avère particulièrement approprié à la conversion du téléviseur en un outil d'information important et hautement perfectionné.

Réseaux de données

Le Canada a conçu le premier réseau coaxial spécialisé, c'est-à-dire un câble de douze tubes reliant Toronto, Ottawa et Montréal. Il possède ses propres réseaux de transmission numérique depuis 1973, année où le Réseau téléphonique transcanadien (RTT) s'est doté du réseau Data-route. Les réseaux Infoswitch et Data-pac ont fait leur apparition en 1977 et desservent tout le pays. Ils sont reliés à des réseaux américains et font partie d'un réseau intégré qui offre des services visuels et de transmission de messages parlés et de données.

Des services très perfectionnés de traitement de l'information sont également conçus et mis au point par des fabricants canadiens.

Services d'experts-conseils

Les experts-conseils canadiens en télécommunications ont une bonne réputation et sont respectés dans le monde entier. La plus importante firme canadienne d'experts-conseils dans ce domaine, Bell Canada International, fournit des services dans le monde entier et sa renommée n'a cessé de s'accroître pendant ses cinq années de travail en Arabie saoudite.

Les experts-conseils canadiens offrent toute une gamme de services, qu'il s'agisse de la prestation de services de consultation, de la gestion d'opérations « clés en main », de l'évaluation initiale des besoins d'une organisation, de la gestion de l'installation de réseaux, de la formation d'employés locaux ou de la livraison d'un réseau opérationnel.

Depuis son adhésion à l'Union internationale des télécommunications (UIT) en 1907, le Canada a cherché à promouvoir la coopération internationale et l'extension des réseaux internationaux. C'est un membre actif de tous les organismes et comités relevant de l'UIT.

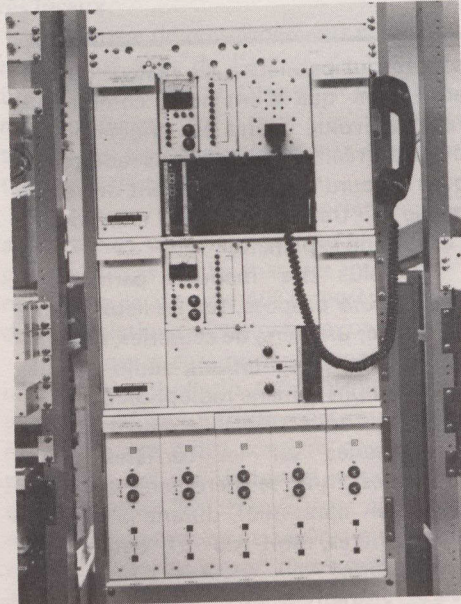
À l'heure actuelle, grâce à ses sous-systèmes mécaniques et électroniques, le Canada équipe la plupart des satellites commerciaux du monde.

C'est un équipement canadien de qualité supérieure qui sera présenté à la quatrième Exposition mondiale des télécommunications, Telecom 83, au Palais des Expositions et des Congrès de Genève, du 26 octobre au 1^{er} novembre 1983.

La réputation de ce salon n'est plus à faire : tous les quatre ans, il attire des visiteurs et des acheteurs du monde entier.

Environ 25 sociétés canadiennes y présenteront leurs produits et services de télécommunications, lesquels sont déjà renommés sur les marchés étrangers pour leur qualité, leur haut niveau d'excellence et leur nouveauté.

Toute la gamme des systèmes de télécommunication électroniques y sera expo-



La société Farinon Canada Ltée qui se situe parmi les premiers producteurs de radiocommunication analogique et numérique à hyperfréquence de haute qualité exposera ces systèmes à Télécom 83.

sée : commutation téléphonique, communication par satellite, radio d'abonnés, canalisations renforcées par fibres de verre, transmission hyperfréquence, commutation de données et alimentation thermoélectrique.

Nouvelles brèves

La centrale nucléaire Gentilly II est devenue, le 30 septembre, la première du Québec à produire de l'électricité sur une base commerciale et permanente, au même titre qu'une centrale hydro-électrique.

Pendant deux semaines, le Centre national d'exposition (CNE), de Jonquière, accueille une rétrospective du cinéma québécois englobant trois décennies. En plus de longs métrages comme *Ti-Coq*, de Gratien Gélinas (1964), *Le chat dans le sac*, de Gilles Groulx (1962), et *Tendresse ordinaire*, de Jacques Leduc (1973), les cinéphiles saguenéens pourront voir des pièces d'époque comme ce documentaire de l'abbé Maurice Proulx : *Le congrès marial d'Ottawa* (1950). La rétrospective du CNE, qui se termine par *Les bons débarras*, de Mankiewicz, se double d'une exposition d'affiches illustrant le travail des artisans canadiens-français du cinéma.

Le conseil municipal de Winnipeg (Manitoba) vient d'adopter un règlement anti-fumeurs qui obligera entre autres tous les restaurants pouvant accueillir plus de trente personnes à prévoir des places réservées aux non-fumeurs. Ce règlement, dont les dispositions entreront en vigueur au début de 1984, interdira également l'usage du tabac dans certaines aires des magasins. Les clients qui violeront ce règlement seront passibles d'amendes de 100 \$.

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304